UNE ŒUVRE DE CHARITÉ. — Une soirée récréative sera donnée chez M. Raymond Berton, rue Jean-Jaurès, 34, le 24 février prochain, au profit d'un père de famille malade depuis six mois.

UNE ARRESTATION. — Dans la soirée de dimanche, un ouvrier agricole, occupé à la ferme Vanhuyse, hameau du Paradis, Rémi Bogaert, 38 ans, déambulait rue Vallon en état d'ivresse et causait du scandale. M. Brunin, brigadier de police, intervint, mais, devenant furieux, Rémi Bogaert injuria l'agent et le frappa. Conduit immédiatement au commissariat, l'ouvrier agricole fut écroué. Entre-temps, la police apprit que l'irascible ivrogne s'était livré, à l'estaminet Renard, rue de la Baillerie, à des gestes obscènes.

Son arrestation a été maintenue et Rémi Bogaert a été déféré au Parquet de Lille.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A l'usine des produits pharmaceutiques, Arsène Colpaert, 14 ans, a été brûlé à la main gauche et à l'avant-bras. Deux semaines de repos.

LANNOY

IL FAUT ETRE EN REGLE. — MM. Charles Vanhoenne, 25 ans, fileur, demeurant à Hellemmes, qui roulait sur un vélo sans plaque d'identité, et Henri Blicq, pour avoir circulé à vélo sur un trottoir interdit, ont été gratifiés d'un procès-verbal.

FLERS

Une soirée mouvementée dans un estaminet, à Flers-Breucq

Une arrestation

Dimanche soir, vers 20 h. 30, des sujets polonais entraient à l'estaminet tenu par M. Vanhamme, à Flers-Breuq, où bientôt ils se livrèrent à la danse. Au cours de leurs ébats, quelques-uns prirent un malin plaisir de se laisser tomber sur les genoux de quelques enfants qui, assis sur un banc à l'intérieur de l'établissement, les regardaient danser.

Craignant que les danseurs ne leur fissent mal, M. Vanhamme pria les Polonais de cesser ce jeu. Trois d'entr'eux prirent cette observation de mauvaise part, et sautèrent au cou du tenancier. Aux bruits de la lutte, Mme Vanhamme accourut au secours de son mari et comme lui reçut des coups.

Après avoir brisé quelques carreaux, les trois énergumènes s'éclipsèrent.

La gendarmerie de Roubaix, prévenue, se rendit lundi, sur les lieux et après une minutieuse enquête, elle parvint à connaître les coupables. L'un d'eux, Stéfan Gasior, 29 ans, habitant en garni à Croix, fut arrêté à la filature du Nord, où il travaille. Il sera transféré aujourd'hui, à Lille.

L'arrestation de ses deux compagnons ne peut tarder. Tous trois seront poursuivis pour coups, blessures et bris de clôture.

UN CHARRETIER A LES JAMBES ECRASÉES. — M. Jules Voreux, âgé de 28 ans, entrepreneur de déménagements à Fives-Lille, conduisait un attelage sur le territoire de Flers. Par suite d'un chaos du véhicule, le conducteur tomba de son siège et avant qu'il n'ait pu se relever, les roues de la charrette lui passaient sur les jambes. Soigné par un docteur de l'endroit, le blessé fut reconduit à son domicile. Son état n'est heureusement pas très grave, et un repos de quelques semaines lui a été prescrit pour contusions et froissement.

LYS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Heam, teinturier, un ouvrier, M. Emile Depape, 20 ans, s'est blessé au genou gauche, en tombant dans l'usine. ... jours de repos.

TOUFFLERS

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral, M. Louis Brutin, administrateur du Bureau de bienfaisance, est maintenu dans ses fonctions jusqu'au mois de décembre 1927.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi, 17 janvier, à 15 heures, à l'Ecole des filles.

LEERS

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral du 8 janvier, M. Camille Lory, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, est maintenu dans ses fonctions jusqu'au 31 décembre 1927.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 17 janvier, à 10 h. 30, consultation des nourrissons, à l'Ecole des filles. Le paiement des primes de présence aura lieu en même temps.

ASCQ

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Les listes électorales sont déposées à la Mairie, jusqu'au 4 février prochain. Elles sont à la disposition de tout requérant, qui pourra les consulter et présenter, durant ce délai, les demandes en radiation ou en inscription pour l'année 1924.

CYSOING

LA STATISTIQUE D'ETAT-CIVIL DE 1923. — Les services de l'état-civil ont enregistré, au cours de l'année dernière, les déclarations suivantes : transcriptions, 8; mariages, 27; reconnaissances, 7; naissances, 64; mort-nés, 3; décès, 48.

Il est à remarquer que les naissances sont en excédent, comme d'ailleurs au cours des années précédentes. La ville de Cysoing peut se classer parmi les localités ayant la plus faible proportion de décès relativement à sa population.

COUPS ET BRIS DE CLOTURE. — Plainte a été portée à la gendarmerie par Mme veuve Stien, 23 ans, ménagère, demeurant rue Jacquart, pour violation de domicile et coups. La plaignante a déclaré qu'au cours d'une discussion avec deux de ses parentes, au sujet d'une vente d'immeuble, ces dernières l'avaient menacée et frappé une voisine qui s'interposait. D'autre part, ces dames se rendirent au domicile de la plaignante et défoncèrent la porte. Le préjudice causé est de 100 francs environ. La gendarmerie a ouvert une enquête.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE A TEMPLEUVE. — Dans la journée de dimanche, un incendie s'est déclaré chez M. Florian Delebassée, 54 ans, cultivateur à Templeuve, hameau du Paradis, 6. Le feu a pris naissance dans la cheminée, et les habitants, incommodés par une odeur de suie, se rendirent à l'étage. Des flammes envahissaient le plancher. A coups de pioche, le cultivateur désagrégea les planches, pendant que des seaux d'eau étaient jetés sur le foyer. Le sinistre fut, grâce à ce secours, rapidement circonscrit. Les dégâts, qui s'élèvent à 1.000 francs environ, sont couverts par une assurance. La gendarmerie a ouvert une enquête.

TENEZ VOS CHIENS. — Contraventions ont été dressées à la charge de Mme Meunier, cultivatrice, à Genech, hameau du Riez, et Mme Guens, cultivatrice, à Cysoing, hameau de Quennaumont, qui avaient laissé divaguer leurs chiens sur la voie publique.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 15 JANVIER :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Bains municipaux: de 99 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Les Fêtes de la Préfecture

Un appel de l'Union des Commerçants

L'Union des Commerçants de Tourcoing et de ses cantons fait appel à la générosité de ses adhérents; à l'occasion de la grande fête de bienfaisance organisée les 19 et 20 janvier 1924, à la Préfecture du Nord, à Lille.

Comme nous l'avons annoncé, cette fête est destinée à venir en aide aux œuvres suivantes :

1° Orphelins de guerre; 2° Veuves de guerre; 3° Aveugles de guerre; 4° Mères abandonnées; 5° Protection des enfants du premier âge; 6° Association Mutuelle des journalistes du Nord; 7° Monument aux morts de la ville de Lille.

Dans le communiqué qu'il nous adresse, M. Paul Maréchal, conseiller général, écrit :

Nous faisons non seulement appel aux commerçants, mais aussi aux personnalités de la ville pour envoyer des dons et des lots dans le plus bref délai, avec la carte personnelle jointe à l'envoi, au Café Moderne, 17, Grand'Place, à Tourcoing; lesquels lots et dons seront ensuite envoyés à Lille marqués aux noms des donateurs que nous remercions par avance de leur générosité.

La revision des listes électorales

Le maire de Tourcoing donne avis que les tableaux rectificatifs des listes électorales générales sont déposés, à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie (guichet des élections).

Lesdits tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant.

Les réclamations et les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Durant cette période, le guichet des élections sera ouvert, au Secrétariat, pendant la semaine, de dix heures du matin à midi et de deux heures à six heures du soir, les dimanches de dix heures du matin à midi, et le 4 février jusqu'à minuit.

Les intéressés sont priés de se munir de toutes pièces justificatives (livret militaire, certificat d'exemption du service militaire, avis de radiation des listes électorales du dernier domicile, changement de domicile, livret de loyer, décret de naturalisation ou de déclaration de réintégration).

Les colombophiles tourquennois pendant la grande guerre

L'ETUDE DE M. BELTETTE

Professeur au Lycée

Nous avons, récemment, donné un extrait du discours prononcé par M. Beltette, aux dernières fêtes du Pigeon-Soldat.

Nous publions la suite de l'étude de M. Beltette, sur l'emploi des pigeons-voyageurs sous l'occupation allemande, véritable page d'histoire, à partir de la dernière nouvelle, reçue en août 1914 :

Les autres messagers ne nous parvinrent plus et les braves pigeons payèrent sans doute de leur vie leur retour dans le cercle d'invasion.

Alors commença l'ère de terreur pour les colombophiles dans la région...

Les kommandantures avaient avant la guerre, si bien préparée, reçu de véritables manuels qui prévoyaient toutes les mesures à prendre d'urgence contre les habitants.

Nous avons vu, le 14 octobre 1914, lorsque les ennemis prirent possession de la ville de Tourcoing, avec quelle minutie ces manuels prévoyaient le moindre détail et avec quelle précision les officiers les suivaient, marquant d'une croix, au fur et à mesure de leur exécution, les prescriptions formulées.

Les plus importantes et les plus féroces de ces prescriptions portaient sur les armes des civils (par crainte des francs-tireurs), et sur les coombiers (par crainte du pigeon-soldat).

Le lendemain même de l'arrivée des Boches dans une location, les affiches rouges symboliques étaient apposées contre les soldats qui pouvaient se trouver derrière les lignes... et contre les possesseurs de pigeons-voyageurs: la peine de mort figurait comme sanction des désobéissances et même des délations non faites que l'on cherchait à provoquer.

« LE DANGER DES PIGEONS-VOYAGEURS »

On ne s'est peut-être pas rendu compte très justement dans la France non envahie, de ce que fut le « danger des pigeons-voyageurs ».

Les circonstances, en me mêlant dans les divers camps et prisons, à beaucoup de victimes de ce danger, m'ont donné une documentation abondante et souvent tragique.

Naturellement, les propriétaires de pigeons-voyageurs furent soumis aux incessantes suspicions des kommandantures et des deux police, l'officielle et la secrète, celle-ci merveilleusement organisée et excessivement redoutable.

Les perquisitions pour rechercher les pigeons étaient particulièrement brutales: les emprisonnements de personnes simplement suspectées avaient lieu séance tenante; lorsqu'un jugement intervenait, il était toujours sommaire, sans appel et immédiatement exécutoire.

Entre autres, deux braves colombophiles de Tourcoing, Achille Leclercq et Verriest, furent déportés en Allemagne et y moururent des suites des mauvais traitements qu'ils eurent à subir.

Mais si l'emprisonnement ou la déportation étaient la règle, les exceptions terrifiantes ne manquent pas; je les relève dans un article particulièrement éloquent de M. Jean Rosoor, dans la « France Colombophile » du 31 octobre 1920.

Les propriétaires de pigeons du ressort de la kommandature du Cateau furent poursuivis avec une rage particulière: le 24 novembre 1914, étaient fusillés, M. et Mme Gosse; deux jours après, MM. Lhomme, Lallier et Deloffre; le lendemain encore, M. Lefebvre, de Bohain...

Nous relevons encore les noms de Paul Busière, fusillé le 23 août 1915; de Georges Rémy, Henri Coignet, Mme Flore Lafrance, née Lacroix, de Wattrelos; Georgine Bossuyt, née Danel, fusillés le 31 octobre 1917.

Un autre encore, M. Vanquaethem, de Roubaix, fut déporté à Clève, et y mourut, prisonnier pour la France.

Le Livre d'or de la colombophilie

M. Beltette a ensuite cité le Livre d'or que M. Rosoor écrit pieusement à la mémoire des martyrs de la colombophilie, qui, eux aussi, étaient exposés aux dangers.

Et ces dangers, ce n'étaient pas les seuls à courir: les armées combattantes cherchaient à intensifier et à rendre plus rapide le service de renseignements de l'arrière envahi. Les aéroplanes descendaient des paniers contenant un ou plusieurs pigeons, ou lâchaient simplement ces volatiles, qui de façon ou d'autre, étaient recueillis, livraient leurs dangereux secret et repartaient, porteurs des renseignements demandés.

Danger redoutable que coururent aussi ceux qui répondaient ainsi à l'appel invisible de la Patrie, mais qui ne les fit pas reculer. Je ne puis, sans commettre d'injustice, citer seulement quelques noms: que de confidences j'ai reçues, que d'alarmes rétrospectives j'ai calmées! Dans leur hâte fébrile, dans leur désir spontané de répondre immédiatement à l'appel mystérieux, beaucoup ne songèrent pas à prendre les précautions nécessaires ou bien commirent l'imprudence de signer, ou bien lâchèrent le volatile porteur du message en pleine nuit...

L'on devine les drames intimes qui durent se jouer ainsi souvent dans nos régions envahies.

Et le danger se multiplia lorsque les envahisseurs tendirent le piège à nos courageux compatriotes en déposant eux-mêmes des pigeons à eux, porteurs d'un questionnaire analogue à celui des renseignements français.

La découverte d'un nom sur un tel message était, pour la police secrète allemande, le point de départ d'une « affaire », que les enquêteurs, policiers et juges, avaient intérêt à amplifier démesurément. La plus petite affaire était vite transformée en la découverte de toute une organisation d'espionnage...

M. Beltette a retracé ensuite une tragédie poignante à Maubeuge le 4 mai 1918: trois hommes fusillés, quatre femmes condamnées à des peines variant entre 5 et 20 ans de travaux forcés.

Le dévouement des colombophiles tourquennois

Cependant, des dévouements se produisirent, auxquels je saisis l'occasion de rendre ici l'hommage qui leur est dû.

Du personnel si méritant de la police de Tourcoing, je retiens, d'ailleurs, sans penser qu'il soit le seul qui mérite cet hommage, le nom du brigadier Boussemart, qui s'efforça d'éviter le danger couru, par mon ami Louis Bouche, vétéran colombophile, et conseiller municipal; Auguste Delesalle et Degrindaël, qui fut, de ce fait, emprisonné quelque temps; de Voreux, décédé pendant la guerre, qui recueillit et relâcha, munis de renseignements précieux, des pigeons-voyageurs provenant d'aéroplanes; de MM. Pierre Florin et Olivier, qui se dévouèrent dans des circonstances analogues.

Une récompense spéciale aurait été amplement méritée et peut-être n'est-il pas trop tard, pour provoquer des mesures de justice tout à fait indiquées.

L'histoire de la colombophilie, à Tourcoing, pendant la guerre, a pu être ce qu'elle a été, parce que des années de persévérants efforts l'avaient rendue possible.

Tourcoing a inscrit fièrement son nom dans les annales colombophiles avant 1914; notre ville a fourni, aux colombiers militaires, des jeunes gens qu'une sorte d'atavisme rendait particulièrement aptes à ces services délicats, et nous retrouvons avec fierté les noms d'enfants de chez nous, à Verdun, (adjudant Paolo); au Japon (brigadiers Olivier et Struyver); et d'autres et d'autres, partout!

Saluons avec émotion ceux des enfants de Tourcoing, aux services des colombiers militaires, de Salonique, d'Albanie et de Serbie, qui sont tombés là-bas pour la France, notamment, Fernand Duvillier, mort le 12 janvier 1919, et Gustave Vandenherde, mort le 18 octobre 1918.

L'Administration Municipale veut bien rendre un solennel hommage au sport colombophile, tant local que régional, en remettant à M. Léon Welcomme les insignes du Mérite Agricole.

En s'associant à l'hommage affectueux que lui rendent ses nombreux amis, les colombophiles de la France, unis à ceux de la Belgique sœur, honorent le sport local auquel la Municipalité de Tourcoing, et particulièrement M. Leduc, maire, et M. Jacques Masurel, veulent bien accorder leur patronage...

POIDS ET MESURES. — La vérification des poids et mesures est commencée pour les réparations. L'ajusteur habituel est installé au Café Deloose, angle des rues de la Cloche et Alexandre-Ribot (ex-rue Verte-Feuille), jusqu'à nouvel ordre. Cette vérification a lieu de 8 h. 30 à 16 heures.

MASSAGE-PÉDICURE 5, rue de Lille. 52369

VENTES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles, le lundi 14 janvier: Marée, 30 kil. pour 45 fr.; morue salée, 24 kil., à 2.50; sardines fumées, 9 paniers, à 10 f..; endives, 7 sacs de 0.05 à 0.13; oranges, 3464 pièces de 0.16 à 0.26; 46 kil. à 1.30; mandarines, 1019 kil., de 1.25 à 1.50; pommes, 217 kil., de 1.45 à 1.75; pommes de terre nouvelles, 37 kil., à 1.50; biscuits, 8 kil., à 6 fr.; Hollande, 15 kil., de 9 à 10.50; Hollande rouge, 6 kil., à 7.50; beurre, 88 kil., de 15 à 15.50.

REGISTRES, LIVRES DE CAISSE A COLONNES à notre Succursale : 33, rue Carnot, Tourcoing. 52155

CAMBRIOLAGE. — Pendant l'absence de M. Jules Masson, cordonnier, demeurant rue Cuvier, 51, des inconnus se sont introduits chez lui à l'aide d'une fausse clef et ont fouillé les meubles et leurs tiroirs. M. Masson a constaté la disparition d'une somme de 700 francs en billets de 50 et 100 francs. Il a porté plainte près de M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

EXTRADITION. — La gendarmerie de Tourcoing a remis à la frontière plusieurs individus réclamés par les autorités judiciaires belges : Godstein Mondel, 22 ans, pour vol et recel; Léandro Craye, 41 ans, pour vol; Jules Syave, 40 ans, pour vol; Julien Dhooghe, 34 ans, pour vol; François Maes, 42 ans, pour vol; Samuel Wiesblack, pour vol et recel.

ARRESTATION. — Sous ce titre, nous avons relaté, lundi, que le nommé Edmond Ellins, demeurant 45, rue Desurmont, avait été, sous l'inculpation de menaces de mort, écroué et mis à la disposition de M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement. M. Ellins nous prie de dire qu'il a été remis en liberté, sans suites, et qu'il n'était pas séparé de sa femme.

COLLISION D'AUTOS. — Angle des rues du Collecteur et de Guisnes, une collision s'est produite entre deux autos: l'une, conduite par M. Maurice Leroy, 27 ans, employé, demeurant, 83, rue du Fresnoy; la deuxième appartenant à M. Omer Vandaele, rue du Chêne-Houpline, 84, et pilotée par le chauffeur Georges Vanaerde, âgé de 27 ans. Il en est résulté des dégâts matériels de part et d'autre.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez Hannart, Motte et Marquette, rue de Bapaume, un contremaître de filature, François Neuprez, âgé de 35 ans, a été comprimé entre deux métiers et a été blessé à la hanche gauche.

CONTRAVENTIONS. — Six contraventions ont été relevées contre des individus qui ont été trouvés en état d'ivresse manifeste et contre les cabaretiers qui leur ont servi à boire.

MOUVAUX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Mlle Maximilienne Christory, 23 ans, peigneuse, chez MM. Lorthiois frères, et demeurant rue de l'Amiral-Courbet, s'est fait une piqûre infectée à l'index gauche en nettoyant son métier. 10 jours de repos.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un grave accident d'auto sur le Nouveau Boulevard

Une septuagénaire grièvement blessée

Dans la nuit de dimanche à lundi, Mme Vve Duc, née Justine Husaert, 76 ans, marchande de chaussures, 2, rue des Bonnes-Rappes, à Lille, a été tamponnée à hauteur du Pont de Dunkerque par une automobile qui continua sa route.

Elle revenait de Roubaix, avec son fils et était descendue d'un tramway rentrant au dépôt. Elle se dirigeait à pied vers Lille, S'aventurant imprudemment sur la chaussée elle fut happée par une auto qui la renversa brutalement sur le sol et poursuivit sa route sans plus s'occuper de sa victime.

Quelques instants après survint l'auto de M. Maurice Delpatte, négociant, rue de Lille, 30, à Lannoy, qui se chargea de transporter la septuagénaire au commissariat central de Lille.

Le docteur Peuant appelé lui donna ses soins et constata une fracture du bras gauche et une large plaie au-dessus de l'arcade sourcilière gauche. La malheureuse fut admise d'urgence à l'hôpital de la Charité.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la chocolaterie Delespaul-Havez, un confiseur, Emile Kescaze, 30 ans, demeurant rue Nouvelle, 12, a été brûlé au pied droit par des éclaboussures de sirop bouillant. 15 jours de repos. —— A la distillerie Lesaffre, un chauffeur, Jules Blondeau, 45 ans, rue des Pet[illegible], 30, a été blessé à la main droite, en jetant du charbon dans le foyer. 15 jours de repos. —— A l'Electrique L.R.T., un manœuvre, Victor Valmansart, 61 ans, demeurant rue de Sailly, 5, à Toufflers, en tombant sur un marchepied, s'est contusionné le thorax. 15 jours de repos.

LILLE

Les grandes fêtes de bienfaisance de la Préfecture

Le comité d'organisation des grandes fêtes de bienfaisance de 19 et 20 janvier s'est réuni samedi soir, sous la présidence de M. le Préfet.

Il a réglé définitivement les diverses parties du programme et arrêté les mesures d'exécution. Les dispositions adoptées seront portées prochainement à la connaissance du public par voie d'affiches et dans la presse. Un communiqué détaillé sera publié à cet effet dans un prochain numéro.

Le comité fait un pressant appel à la population tout entière de Lille et des environs pour assurer le succès des fêtes par une large participation aux diverses manifestations qui lui sont offertes. Il a été unanime à adresser un témoignage particulier de gratitude à la presse dont tous les organes, sans exception, avec une parfaite bonne grâce et dans un sentiment d'union, facilitent la tâche du comité et prennent une large part à la réussite de l'œuvre entreprise.

FUNERAILLES DE M. EMILE SCRIVE, ANCIEN CONSEILLER GENERAL du NORD — C'est en présence d'une assistance considérable qu'ont été célébrées, lundi, à 11 heures, en l'église Sainte-Marie-Madeleine (extra-muros), les funérailles solennelles de M. Emile Scrive, ancien conseiller municipal de Lille, ancien conseiller général du Nord, décédé dans sa soixante-douzième année.

La levée du corps eut lieu à la maison mortuaire, 186, rue de Lille, à La Madeleine, par M. l'abbé Vernier, curé de la paroisse, entouré de son clergé. Derrière la croix, avait pris place, avec son drapeau, une délégation de l'Association des anciens dragons « Le Casque », dont M. Emile Scrive fut longtemps président.

Le deuil était conduit par MM. Léon Scrive-Franchomme, Maurice Thellier de Poncheville, Albert Picha, Joseph Thellier de Poncheville, fils et gendres du défunt, qu'accompagnaient comme deuillants MM. Guilbaut conseiller général; Descamps, maire de La Madeleine; L. Schaepelynck, conseiller d'arrondissement, et Henri Langlais, directeur de la « Dépêche ».

Mgr Quilliet, évêque de Lille, s'était fait représenter par M. le vicaire général Jourdain; le général Lacapelle, par le commandant Borneque. On remarquait aussi MM. Georges Vandame et Alexandre Crespel, députés, et de nombreuses personnalités appartenant au monde de l'industrie et du négoce.

A l'issue de la cérémonie funèbre, sous le porche de l'église, près duquel l'assistance s'était massée, des discours furent prononcés : par M. Guilbaut, conseiller général, au nom du canton Nord de Lille, que M. Emile Scrive a représenté pendant vingt-six ans; par M. Auguste Potié, sénateur, président du Conseil général, au nom de l'assemblée départementale; par M. Descamps, maire de La Madeleine, au nom de la ville qu'il représente; par M. Henri Langlais, directeur de la « Dépêche », au nom des amis politiques du défunt; enfin par M. Gouverneur, au nom du Conseil d'administration des Charbonnages d'Ans et Rocour, que M. Scrive présida pendant près de vingt ans.

L'inhumation eut lieu ensuite au cimetière du Sud.

VOYAGES de Lille à Rome, Lourdes, Limpias. Les Grands Pèlerinages, Av. Kemmel, 23, Bruxelles. 51655

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — La représentation de gala des « Huguenots », pour jeudi soir, s'annonce comme un très gros succès. L'exceptionnelle réputation des artistes engagés, que le nom du ténor Morisson rend inégalable, justifie l'enthousiasme du public, autant que l'attrait d'un chef-d'œuvre si rarement monté en province.

La location, qui se couvre rapidement, reste ouverte comme d'usage, maison Jubé, 16, rue de la Gare.

— Dimanche prochain, en matinée et en soirée, la direction Baret donnera à ses habitués, la délicieuse opérette « Miss Helyett », toujours tant en faveur auprès du public. La location est ouverte dès maintenant.

ROUBAIX. — La troupe de la Porte Saint-Martin à l'Hippodrome-Théâtre. — C'est irrévocablement ce soir, mardi 15 janvier, au Grand Théâtre de Roubaix, qu'aura lieu la représentation de gala de « L'Aiglon », donnée par la troupe de la Porte-Saint-Martin. On sait la puissance d'attraction qu'exerce sur le public le programme de ces tournées qui possèdent le privilège de la représentation des chefs-d'œuvre de l'art dramatique français.

—— **Le Chœur national ukrainien.** — Nous avons annoncé que c'est ce soir, mardi, pour la dernière fois, que le Chœur national ukrainien se fera entendre à Roubaix avant son départ pour l'Amérique. Tous les véritables amateurs de chant se doivent d'aller entendre cette merveilleuse phalange de choristes. Cette exécution sera donnée à 20 h. 30, dans la salle du Central-Ciné-Théâtre, sous la direction du professeur Mikolaitchoux et avec le concours de Mmes Bloudinko, soprano de l'Opéra National Russe; Kalemska, contralto du Grone Théâtre d'Odessa; MM. Reivackivsky, baryton de l'Opéra National Russe; Rochnitchenko, ténor de l'Opéra National Russe, et le fameux ténor Grigorieff, de l'Opéra Royal de Belgrade. La location est ouverte jusque 18 heures, 10 bis, rue Nain. Prix des places : Réservées, 15 fr.; premières, 12 francs; secondes, 8 fr.; galeries de côté, 5 fr.

—— **Central-Ciné-Théâtre** (33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir). — Dimanche 20, en matinée, à 15 h. 30, le Vrai Théâtre de Paris, sous la direction de M. Thuet, interprétera « Le Cœur décidé », comédie en trois actes, de Gourdon et J.-P. Perrier. Cette représentation est appelée à un grand succès; aussi il sera bon de se hâter pour la location qui est ouverte 10 bis, rue Nain. Prix des places : Réservées, 6 fr.; premières, 4 fr.; secondes, 2 fr.

TOURCOING. — Théâtre municipal. — Jeudi 17 janvier, à 8 h. 15 précises, septième gala de comédie de la Tournée FBaret : le grand succès actuel du Théâtre du Gymnase, à Paris : « Les Vignes du Seigneur », pièce en trois actes, de MM. R. de Flers et F. de Croisset.

Samedi 19 janvier, à 8 heures précises, première représentation de « Stamboul », drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux, d'après le roman de Cl. Farrère : « L'homme qui assassina », paroles et musique de Ed. Trémisot. La direction s'est assuré le concours de Mmes H. Duvernay, de l'Opéra-Comique, et Andrani, de la Gaîté Lyrique, et de MM. Dangès, de l'Opéra et Boselli et G. Durand, de l'Opéra-Comique.

La location est ouverte tous les jours, sauf le mardi.

—— **Une représentation extraordinaire au Théâtre municipal.** — Mardi 22 janvier, aura lieu, au Théâtre municipal de Tourcoing, une représentation extraordinaire de « L'Aiglon », avec la troupe de la Porte-Saint-Martin de Paris. On sait avec quel soin ces tournées sont organisées. Le chef-d'œuvre d'Edmond Rostand ne manquera pas d'attirer les spectateurs désireux d'applaudir une des gloires du théâtre français contemporain.

—— **Au Bon Théâtre.** — Le Cercle Molière a donné, dimanche, une fort belle séance devant une demi-salle : il y avait encore de nombreuses réunions de famille à cause des étrennes.

Dans « Frêle et Forte », d'Emile Veyrin, œuvre poignante où l'auteur a voulu établir qu'en face du malheur, la femme se ressaisit plus vite que l'homme, Mme Delmas et M. Quertant ont été admirables de vérité; M. Denis, un vrai médecin; Mlle Briotey, une sœur de charité parfaite.

Ce drame a été suivi de la représentation des « Petits Oiseaux », de Labiche. Cette gaie comédie a été enlevée avec infiniment de brio.

Les entr'actes ont été remplis par l'orchestre, sous la direction de M. Eloi Buytaert.

On annonce comme prochains spectacles des œuvres de premier plan : « L'Obstacle », d'Alphonse Daudet, le 20 janvier; « Monique », de Paul Bourget, le 27, et « La Course du Flambeau », d'Hervieu, le 3 février.

LILLE. — Grand Théâtre. — Ce soir, mardi, « Sapho », opéra-comique.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Cæcilia Roubaisienne. — Ce soir mardi, à 19 h., répétition pour les barytons, chez M. Vandenhautte, rue de l'Alma.

— **Cercle orphéonique Les XL.** — Ce soir mardi, à 19 h. 30, chez M. Demeyere, 10, rue Nain, réunion de la Commission.

— **Mélomanes Roubaisiens.** — Ce soir mardi, à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

CROIX. — Union Chorale. — Les répétitions reprendront ce soir mardi 15, au local, à 20 h., de même que les cours de solfège, à 19 h. 30.

TOURCOING. — Société Nationale des Orphéonistes « Crick-Sicks ». — Aujourd'hui mardi 15 janvier, répétition générale au local par M. J. Duysbrugh. Présence indispensable.

— **Club Symphonique Tourquennois.** — Répétition aujourd'hui mardi, à 8 h. du soir, au local habituel, 2, place de la République.

— **Cercle orphéonique l'Amitié du Blanc-Seau.** — Ce soir mardi, à 20 h., répétition partielle pour les barytons. Demain mercredi, à 20 h., répétition partielle pour les 2es ténors. Jeudi, à 20 h., répétition partielle pour les basses.

NORD

UN SOUS-MARIN S'ECHOUE DEVANT DUNKERQUE. — Le sous-marin « Halbronn », venant du Havre, arrivait en rade de Dunkerque, dans la nuit de samedi à dimanche. En voulant s'engager dans les jetées, le navire ayant été déporté, fut jeté sur le banc de sable de la jetée Ouest, où il s'échoua.

Les ballasts ayant été vidés, le navire flotta à nouveau et, par ses propres moyens, parvint à regagner le Freycinet.

UN MINEUR TUÉ A GUESNAIN. — Un ouvrier polonais, Laurent Kasm[illegible], 34 ans, a été tué, au cours de son travail au fond des fosses d'Aniche par la chute d'une énorme pierre. La mort fut instantanée.

LES

LAINES A TRICOTER

et les fantaisies C. P. F.

SILVERLAINE

AGNOLAINE

GRESILAINE

sont vendues directement au détail par l'usine qui les fabrique

Magasin de détail à la *Filature*

88, Rue de la Redoute, 88

ROUBAIX

46933

BELGIQUE

POUR PROTÉGER LE FRANC

Les mesures prises à Bruxelles

M. Jean Willems, président de la commission de la Bourse à Bruxelles, a déclaré au « Neptune », que quelques-uns d'entre les plus importants financiers de la place de Bruxelles se sont réunis pour étudier un plan destiné à empêcher toute nouvelle dépréciation du franc belge et même pour améliorer le cours de notre devise sur les marchés étrangers.

Les mesures à prendre, a-t-il dit, ont été arrêtées et d'ici quelque temps nous espérons que cette réaction commencera de faire sentir ses efforts bienfaisants. Si cette tentative réussit, ainsi que nous le croyons, le succès nous incitera à lutter avec des moyens toujours plus puissants.

Les mesures de contrôle et de répression de la spéculation ont un effet salutaire. La seule crainte de sanctions a éloigné les quelques éléments indésirables qui avaient réussi à se glisser sur notre marché.

D'autre part, la Commission de la Bourse de Bruxelles a décidé que le titre d'agent de change ne pourrait plus être octroyé à des étrangers.

Du reste, je puis déclarer et cela avec grande satisfaction, que la Bourse de Bruxelles est très saine. Elle ne comprend pas, que je sache, d'éléments véreux. Notre contrôle est à ce sujet des plus sévères.

Encore une fois, rien n'est moins explicable et plus néfaste que ces alarmes sans fondements bien sérieux concernant notre devise nationale. Conservons notre sang-froid et réagissons contre toute rumeur publique dont le pessimisme ne peut qu'avoir de dangereuses conséquences pour notre pays.

Certes, il est à souhaiter que le franc belge revienne petit à petit au taux de 80 à 85 francs, toutefois ce changement devrait se faire lentement, car une trop brusque et plus sensible amélioration de notre franc équivaudrait à un désastre pour la grande majorité de nos industriels et de nos commerçants.

La conclusion, termine M. Jean Willems, est que la confiance en nous-mêmes et le travail qui ont eu raison de toutes nos difficultés, dans le passé, sont et doivent rester les plus sûrs facteurs de l'existence et de la prospérité nationales.

L'ACCORD ECONOMIQUE FRANCO-BELGE

La Fédération socialiste de l'arrondissement de Charleroi a voté, à l'unanimité, un vœu affirmant sa volonté de voir s'établir au plus vite une union douanière avec la France, et demandant au Conseil général du parti socialiste de s'occuper de cette importante question dans un délai aussi rapproché que possible.

LES TAXES SUR LES GROS LOTS

M. Theunis dément l'intention qui lui a été prêtée de pratiquer des retenues sur les gros lots des tirages officiels. Voici en réalité les dispositions qu'il a prises:

Dorénavant, la taxe mobilière et la supertaxe existantes seront remplacées par une taxe unique de 3, 4, 6 ou 8 p. c., selon l'importance des lots, et qui atteint un maximum de 10 p. c. à partir des lots de 150.000 francs.

Au lieu de 286.800 fr., comme précédemment, les gagnants des lots d'un million ne payeront donc plus qu'une taxe maximum de 100.000 fr.

MOUSCRON

La tentative d'assassinat de la rue d'Ennetières

Comme nous l'avons dit, l'un des deux auteurs de la tentative d'assassinat dont a été victime samedi soir, Mme Lebrun, n'est autre que son neveu, Joseph Lecru, âgé de 25 ans.

Celui-ci est originaire de Tourcoing où habitent encore ses parents. Marié à Wasquehal il y a un an, il y habita quelque temps.

Après trois mois de vie conjugale, il est parti, laissant sa femme seule; celle-ci a un bébé de quelques mois et continue à habiter rue Voltaire, 2. Quant à son mari, il n'a pas de domicile fixe connu.

FEUILLETON DU « JOURNAL de ROUBAIX » du 15 janvier 1924 N° 35.

Les Trois Yeux

PAR

MAURICE LEBLANC

Le quatrième jour, une commission nommée d'urgence se réunit à l'Enclos vers le milieu de l'après-midi. Comme le ciel était nuageux, on se contenta d'examiner les bidons trouvés dans le soubassement du mur, puis une fois le rideau de fer relevé, de découper, à différents endroits de l'écran et sur les bords, des bandes de substance grise foncé.

L'analyse ne révéla absolument rien de spécial. On trouva un amalgame de matières organiques et d'acides dont la nomenclature serait fastidieuse, et qui, de quelque manière qu'on les traitât, ne fournirent pas la moindre explication du plus petit phénomène. Mais, le sixième jour, le ciel se dégagea, et la commission revint, accrue de personnages officiels et de curieux qui avaient réussi à se mêler au cortège.

La station devant l'écran fut vaine et quelque peu ridicule. Tous ces gens, à l'affût d'une chose qui ne se produisait pas, plantés devant un mur où il n'y avait rien, les yeux agrandis, les visages crispés, avaient un air de gravité tout à fait réjouissant.

Une heure s'écoula dans une attente anxieuse. Le mur demeura impassible.

Déception d'autant plus grande que cette épreuve était attendue dans le public comme le dénouement connu d'avance de la tragédie la plus passionnante. Fallait-il renoncer à savoir, et admettre que, seule, la formule de Noël Dorgeroux pouvait susciter les visions? J'en étais, quant à moi, persuadé. En dehors des substances prélevées, il y avait un liquide, le liquide que Massignac composait selon la formule qu'il enfermait précieusement, comme mon oncle, dans des fioles ou dans des flacons bleus, et qui, répandu sur l'écran avant chaque séance, lui communiquait le mystérieux pouvoir de l'évocation.

Des recherches furent effectuées. Pas de fioles. Pas de flacons bleus.

Décidément, on commençait à regretter la disparition, peut-être la mort du sieur Massignac. Le grand secret allait-il se perdre au moment où l'hypothèse de Benjamin Prévotelle venait d'en montrer l'importance considérable?

Or, le matin du onzième jour qui suivit le mémoire de Benjamin Prévotelle, c'est-à-dire le 27 mai, des journaux publièrent une note signée de Théodore Massignac par laquelle il annonçait qu'à la fin de cette même journée, la troisième séance de l'Enclos aurait lieu sous sa propre direction.

De fait, vers midi, il se présenta. Les portes étant closes et gardées, par quatre agents, il ne put entrer.

Mais à trois heures arriva un fonctionnaire de la Préfecture, muni de pleins pouvoirs pour négocier.

Massignac posa ses conditions. Il redeviendrait le maître absolu de l'Enclos, lequel serait entouré d'agents et, entre les séances, consigné à tout autre personne que lui. Aucun spectateur ne pourrait être muni d'un appareil de photographie ou d'un instrument quelconque.

Tout fut accordé. Pour reprendre la série interrompue des séances miraculeuses, pour renouer le fil des communications avec Vénus — car cette capitulation des pouvoirs publics devant l'audace d'un homme dont on connaissait le crime, montrait que l'hypothèse de Benjamin Prévotelle était adoptée en haut lieu — on passait sur tout.

Au fond, et personne ne s'y trompa, on filait doux dans l'espoir de prendre une revanche prochaine et, par quelque subterfuge, de mettre la main sur l'écran à telle minute où l'opération serait efficace. Massignac le sentit si bien qu'à l'ouverture des portes il eut le cynisme de faire distribuer une circulaire ainsi conçue : « Le public est prévenu que toute tentative contre la direction aura pour conséquence immédiate l'anéantissement de l'écran et la perte irréparable du secret de Noël Dorgeroux ».

Pour ma part, n'ayant pas eu la preuve que Massignac fût mort, je ne m'étais pas étonné de son retour. Mais le changement de ses traits et de son attitude me stupéfia. Il était vieilli de dix ans, se tenait courbé, et l'éternel sourire, qui semblait être jadis son expression naturelle, n'animait plus sa figure amaigrie, jaune et inquiète.

Il me vit et m'entraîna à l'écart :

« Hein! il m'a mis dans un fichu état! Ah! le bandit! Il m'a roué de coups d'abord, au fond d'une cave... Et puis il m'a plongé dans l'eau pour me faire causer... Depuis, il m'a fallu dix jours de lit pour en revenir! Ah! ce n'est pas de sa faute si je n'y suis pas resté, le misérable! D'ailleurs, il doit avoir son compte, lui aussi... et plus sévèrement que moi, j'espère. La main qui l'a frappé ne tremblait pas. »

De quelle main parlait-il, et comment le drame s'était-il dénoué dans les ténèbres, je ne le lui demandai pas. Une seule chose importait.

« Massignac, vous avez lu le mémoire de Benjamin Prévotelle?

— Oui.

— Il est conforme à la vérité, conforme au rapport de mon oncle que vous avez lu? »

Il haussa les épaules.

« Qu'est-ce que ça peut vous faire? Qu'est-ce que cela peut faire aux gens? Est-ce que je conserve les visions pour moi? Non, n'est-ce pas? Au contraire. Je cherche à les montrer à tout le monde et à gagner honnêtement l'argent qu'on me paie. Que veut-on de plus?

— On veut mettre à l'abri une découverte...

— Jamais! jamais! prononça-t-il avec colère. Qu'on me fiche la paix avec toutes ces histoires-là! J'ai acheté, oui, acheté le secret de Noël Dorgeroux. Eh bien, je le garde pour moi, pour moi tout seul, envers et contre tout, et malgré toutes les menaces. Je ne parlerai pas plus que quand j'étais entre les griffes de Velmot et sur le point de crever. Je vous le dis, Victorien Beaugrand, le secret de Noël Dorgeroux mourra de ma propre mort, j'en fais le serment. »

Lorsque Théodore Massignac, quelques minutes plus tard, se dirigea vers sa place, il n'avait plus son air de dompteur qui pénètre dans une cage, mais bien plutôt les allures d'une bête traquée, que les moindres bruits effarouchent et qui frémit à l'approche de la trique et des coups de cravache. Mais les gardiens à chaîne d'huissier étaient là, provocants, farouches, leur solde doublée, m'avait-on dit.

Précaution inutile. Le danger qui menaçait Massignac ne venait pas de la foule. Elle se tenait dans un silence religieux, comme préparée à la célébration de quelque office solennel. Ni applaudissements, ni invectives à l'égard de Massignac. On attendait gravement ce qui allait se produire, sans que personne doutât que cela fût sur le point de se produire. Les spectateurs des gradins les plus élevés — j'étais de ceux-là — tournaient souvent la tête. Au ciel pur, tout luisant d'or, brillait Vénus, Etoile du Soir.

Quelle émotion! Pour la première fois, des hommes se croyaient regardés par des yeux qui étaient ceux d'êtres vivants sur une autre planète, par les yeux d'êtres vivants qui s'adressaient à nous dans le langage vivant et naturel des images, jusqu'à l'heure prochaine où nous causerions avec eux comme des amis à jamais retrouvés.

Leurs yeux, leurs Trois Yeux, furent infiniment doux ce jour-là, chargés d'une tendresse qui semblait de l'amour, et qui nous fit tressaillir d'une égale tendresse et d'un même amour. Qu'annonçaient-ils, ces yeux de femme, ces yeux de plusieurs femmes, qui palpitèrent devant nous avec des sourires, des promesses et une telle séduction? De quelles scènes heureuses et charmantes de notre passé allions-nous être les témoins émerveillés?

J'observai mes voisins. Tous étaient comme moi, tendus vers l'écran. D'avance le spectacle creusait les visages. Je notai la pâleur de deux jeunes gens. Une femme, que des voiles de deuil m'empêchaient de voir, tenait son mouchoir à la main, prête à pleurer.

Ce fut d'abord un paysage de lumière violente qui nous apparut, un paysage italien, avec une route poudreuse, où des cavaliers, vêtus d'uniformes comme en portaient les armées de la Révolution, galopaient autour d'une berline attelée de quatre chevaux. Puis, tout de suite, ce fut, dans un jardin d'ombre, à l'extrémité d'une allée de cyprès noirs, une maison aux volets fermés qui reposait sur une terrasse fleurie.

La berline vint s'arrêter au pied de cette terrasse, et repartit après avoir déposé un officier qui bondit jusqu'à la porte et frappa du pommeau de son sabre.

(à suivre).